

VIAC Suisse 80

La Stratégie VIAC Suisse 80 correspond à un portefeuille d'investissement largement diversifié et mondial. Le capital est investi à 75% en Suisse dans chaque catégorie de placement. La part en actions est de 80%, de plus 4% sont investis dans des obligations d'entreprises suisses, 10% dans l'immobilier et 5% dans l'or. La mise en œuvre passive et avantageuse est réalisée principalement avec des placements indiciels du Swisscanto.

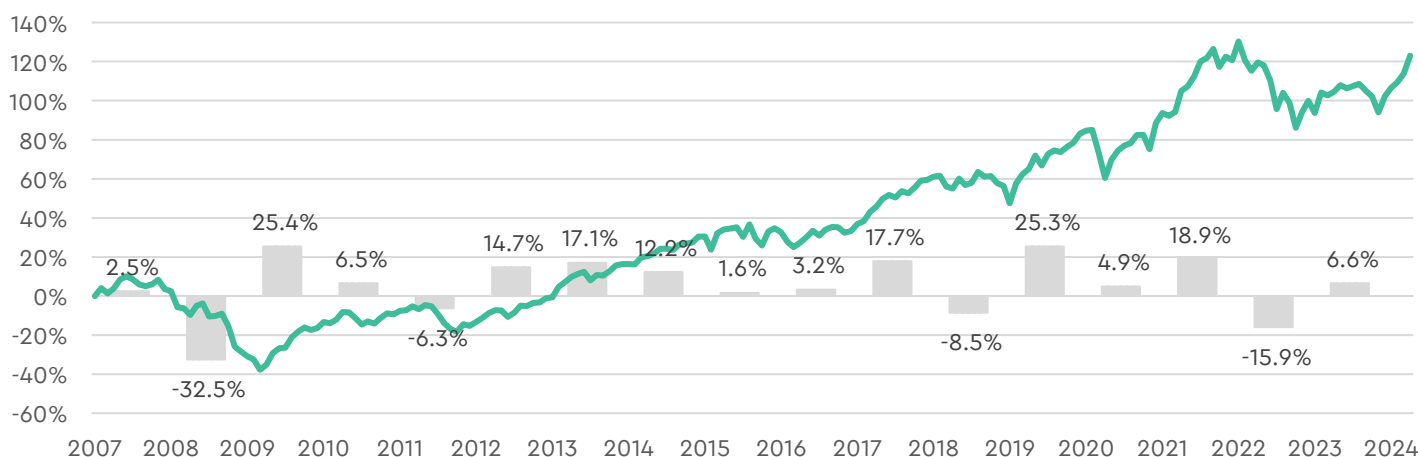
Détails de la stratégie

Mode de placement	passif
Placements indiciels	Swisscanto
Valeurs nominales	Obligations

Contact

Téléphone	0800 80 40 40
Web	www.viac.ch
Academy	www.viac.academy

Performance (indexée, en CHF, après frais)



A partir de novembre 2017, cette performance est basée si possible sur les cours effectifs des produits, moins les coûts de la stratégie. Pour les valeurs historiques jusqu'en octobre 2017, des données de cours comparables sont utilisées. En outre, à partir d'avril 2023, des obligations seront utilisées en raison de l'augmentation des intérêts (auparavant, il s'agissait de liquidités avec des obligations).

Rendement en CHF

Année en cours	8.0%
3 ans, annualisé	2.8%
5 ans, annualisé	6.2%
10 ans, annualisé	6.4%

Risque & Volatilité

Classe de risque	5 de 7
3 ans, annualisé	11.1%
10 ans, annualisé	10.4%
Principale perte annuel	-32.5%

Key Facts

Frais totales	0.41%
Intérêt (sans frais)	1.15%
Nombre de placements	4'050
Trading	hebdomadaire

Types de placement

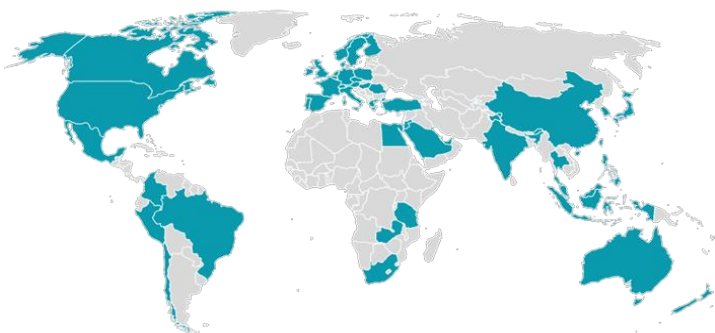
Liquidités CHF	1%
Obligations*	4%
Actions	80%
Immobilier	10%
Matières premières	5%
Placements altern.	0%

*A partir d'avril 2023, des obligations seront utilisées en raison de l'augmentation des intérêts.

Principales positions actions

Suisse		Solde	
Nestle	8.9%	Apple	0.74%
Novartis	6.2%	Microsoft	0.62%
Roche	5.9%	Amazon	0.32%
UBS	2.6%	Nvidia	0.30%
Zürich	2.4%	Alphabet A	0.22%

Allocation géographique



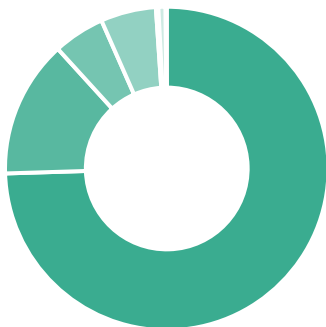
Répartition de l'avoir de prévoyance

Régions		Devises	
Suisse	74.9%	CHF	72.5%
Amérique Nord	13.0%	USD	16.9%
Europe	5.8%	EUR	2.3%
Asie	5.1%	JPY	1.7%
Amérique latine	0.3%	GBP	1.1%
Océanie	0.8%	HKD	1.0%
Afrique	0.1%	Reste	4.5%

Répartition de la part en actions

Régions

- Suisse: 74.5%
- Amérique du Nord: 13
- Europe: 5.1%
- Asie: 5.5%
- Amérique latine: 0.2%
- Océanie: 0.7%
- Afrique: 0.1%



Secteurs

- Industrie: 13.8%
- Santé: 25.1%
- Finance: 16.9%
- Énergie: 1.4%
- IT: 7.7%
- Matériels: 7.0%
- Immobilier: 2.1%
- Télécommunications: 2.6%
- Serv. aux collectivités: 0.9%
- Consommation défensive: 15.4%
- Consommation cyclique: 7.2%



Titres

Types de placement	Index	Nom	ISIN	Allocation
Liquidités CHF (Taux d'intérêt 1.15%)				1.00%
Obligations	SBI Corporate	Swisscanto CH Corp. Responsible	CH1117196035	4.00%
Actions	SPI 20	Swisscanto SMI (SPI 20)	CH0215804714	36.00%
Actions	SPI Extra	Swisscanto SPI Extra	CH0132501898	18.00%
Actions	SLI	UBS ETF SLI	CH0032912732	6.00%
Actions	MSCI Europe ex CH	Swisscanto Europe ex CH	CH0117044658	3.46%
Actions	MSCI USA	Swisscanto US - IPF	CH0117044732	10.29%
Actions	MSCI Canada	Swisscanto Canada	CH0117044864	0.63%
Actions	MSCI Pacific ex Japan	Swisscanto Pacific ex Japan	CH0117044831	0.83%
Actions	MSCI Japan	Swisscanto Japan - IPF	CH0489405321	1.46%
Actions	MSCI Emerging Markets	Swisscanto Emerging Markets	CH0117044971	3.33%
Immobilier	SXI Real Estate	Swisscanto CH Real Estate	CH0117052545	7.50%
Immobilier	FTSE EPRA/Nareit Dev. Eur. ex CH	Swisscanto Europe ex CH RE	CH0117052586	0.50%
Immobilier	FTSE EPRA/Nareit North America	Swisscanto North America RE - IPF	CH0215804730	1.50%
Immobilier	FTSE EPRA/Nareit Developed Asia	Swisscanto Asia Real Estate	CH0117052669	0.50%
Matières premières	London Gold Fixing PM	Swisscanto Gold	CH0568725631	5.00%

Classes de risque

Les placements en titres sont toujours liés à des risques de fluctuation dont la moyenne se calcule sur le long terme, soit plus de 15 ans. Les marges de fluctuation correspondantes sont indiquées ci-dessous, en % par an. Les classes de risque sont les suivantes:

Classes de risque	Marge de fluctuation en % p.a.	Dans 95% des cas, le rendement annuel se situe...
1	0.0% à 2.5%	entre: -5.0% et +5.0%
2	2.5% à 5.0%	entre: -10.0% et +10.0%
3	5.0% à 7.5%	entre: -15.0% et +15.0%
4	7.5% à 10.0%	entre: -20.0% et +20.0%
5	10.0% à 12.5%	entre: -25.0% et +25.0%
6	12.5% à 15.0%	entre: -30.0% et +30.0%
7	15.0% ou plus	des fluctuations plus grandes sont possibles

Disclaimer:

L'évolution historique des titres ne constitue en aucun cas une garantie de performance pour l'avenir. La fiche d'information contient des informations générales et ne reflète pas le portefeuille individuel. La performance est calculée sur la base des prix de fin de mois. De plus, la performance est basée sur un investissement ponctuel au début. Il peut y avoir de grandes différences entre les variations effectives et les valeurs historiques. Le plan de placement couvre des marchés prédéfinis. Ces marchés sont représentés par des titres (Exchange Traded Funds ou fonds d'investissement ouverts). La Fondation investit l'avoir de prévoyance du déposant à son gré et à ses risques, selon le plan de placement qu'il définit lui-même. La Fondation ouvre un compte et un dépôt personnel pour gérer les avoirs de prévoyance. Le compte et le dépôt sont indissociables. Les titres sont fractionnables. Les titres indiqués peuvent être échangés en tout temps pour des raisons objectives dans le cadre du plan de placement. Les liquidités peuvent être augmentées en tout temps pour des motifs prévus par le règlement. Les liquidités sont aussi augmentées si la somme agrégée des titres détenus à travers les plans de placement déclarés par le déposant dépasse les limites fixées par l'OPP2 et le règlement de placement de la Fondation. Dans ce cas, la part des titres de chaque plan de placement est réduite proportionnellement de manière à ce que les directives de placement de l'OPP2 et le règlement de placement de la Fondation soient respectés en tout temps. Le trading a lieu sur une base hebdomadaire. Les intérêts du compte sont calculés selon la méthode exact/exact et décomptés par mensualités. Le plan de placement peut être modifié en tout temps par le Conseil de fondation.